

# Afin que leurs soirs restent très doux!

Autor(en): **Landry, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung**

Band (Jahr): **28 (1950)**

Heft 1

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-721381>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Afin que leurs soirs restent très doux!

On parle beaucoup de l'assurance-vieillesse ces temps, un peu moins qu'il y a une année, alors que des critiques acerbes s'élevaient contre l'œuvre instituée par le peuple en ce jour mémorable du 7 juillet 1947. On en parle un peu moins parce que tout se tasse, mêmes les désillusions, parce que l'administration a quelque peu mis de l'huile dans les rouages et parce qu'on sait, que prochainement, les chambres modifieront les limites de revenu pour l'obtention des rentes transitoires et que l'ordonnance du Conseil fédéral assouplira les dispositions relatives à la prise en considération de la fortune. Puis notre autorité est allée plus avant encore. Elle a mis à la disposition des cantons et de la Fondation suisse des ressources judicieusement utilisées qui complètent, dans certains cas, la rente ou qui la remplacent même. Les comités de „Pour la vieillesse“ n'ont pas disparu comme on le croyait et au contraire, ils se sont révélés plus indispensables que jamais afin de soutenir les vieillards méritants et qui ne peuvent toujours faire valoir leur droit.

\* \* \*

Nous avons eu récemment la visite de M. X, plus de 70 ans mais marié à une femme qui n'en a pas encore 60. Son fils est infirme, incapable de gagner sa vie et à la charge, pour une maigre pension, des pouvoirs publics. Pendant que les affaires marchaient, grâce au gain de l'épouse, le ménage tournait, avec peine. Aujourd'hui ralentissement et on ne travaille que très partiellement. Oscar est très désemparé. Il est venu à pied du village voisin et désire avoir une entrevue avec le président du Comité „Pour la vieillesse“. On a vite fait connaissance et vite compris. Les démarches, auprès des instances officielles, sont toujours assez longues et pendant ce temps, il faut vivre. Le manque d'occupation n'est peut-être que

passager. Un secours unique fera l'affaire et évitera le recours à l'assistance.

M. X est parti rassénééré et l'on mangera de meilleur appétit ce soir à sa table.

Il m'a écrit une lettre de gratitude, simple comme il est, lui-même, une seule phrase: „Je vous remercie pour l'envoi de votre acompte.“ C'est qu'en français et en vocabulaire on n'est guère ferré. Mais sans aucun doute, le cœur y était. C'est l'essentiel!

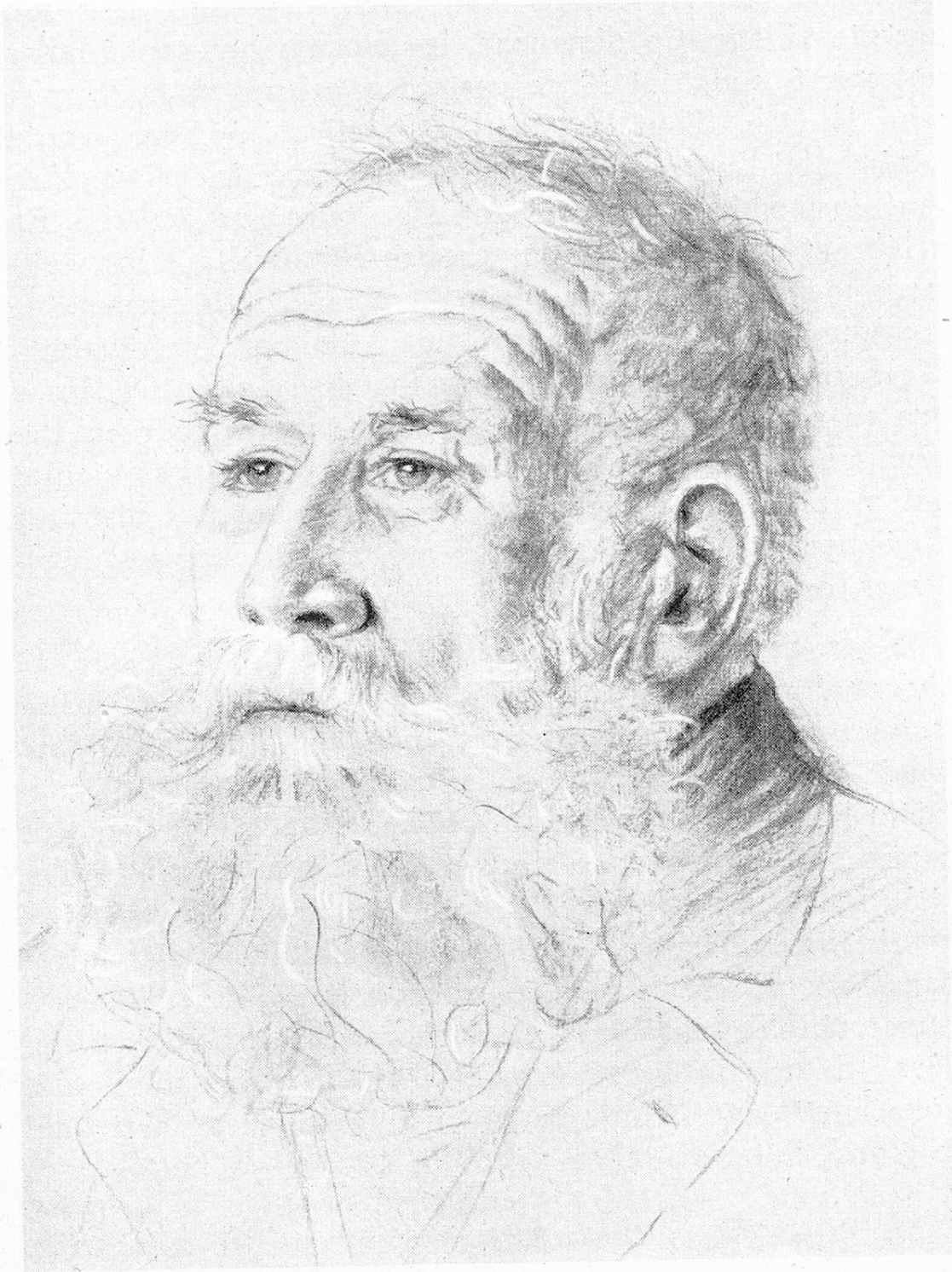
\* \* \*

Le père Eusèbe lui a d'autres soucis. Dès le début de 1948, il a retiré la rente transitoire et au bout de plusieurs mois, les autorités responsables constatent qu'il n'y a pas droit. Perplexité, drame, il faut rembourser la somme induement touchée, le montant de quelques centaines de francs reçu parce qu'on l'a demandé, et qu'on pensait au début, que tous y avaient droit. Que faire? La loi est loi et comme on ne créera pas de précédent, les instances compétentes se montrent inflexibles, bien qu'il faille payer maintenant des factures de médecin et que la rente versée précédemment n'existe plus. Que faire? Est-ce que la Fondation ne pourrait pas aider, tenter encore une démarche? Se laisser poursuivre avec un acte de défaut de bien au bout? Eusèbe n'y tient pas du tout. Il a toujours dans sa vie fait honneur à ses engagements. Essayons une fois encore d'interpeller le canton et si finalement avec un recours à la Commission d'arbitrage, le malheureux n'arrive pas à se débarrasser de cette dette qui lui pèse sur le cœur, car sans le sou que veut-on lui prendre, eh bien, le comité probablement pourra aider, en partie, en demandant un effort commun.

Eusèbe n'a pas eu le temps de donner maintes explications. Il attendra avec sérénité le résultat.

— On est ainsi quand même plus tranquille dit-il si l'on sait qu'on ne nous laissera pas tomber. Quelle sécurité!

\* \* \*



C. E. Carrard, vieillard vénérable.



Nous avons célébré dimanche le centième anniversaire de M. A qui vit depuis bien, bien longtemps dans son agreste village. Ce dimanche, les cloches ont sonné, elles ont sonné, sonné et M. le pasteur avait mis sa belle robe pour la fête. Tout le village a participé à l'émouvante cérémonie. Eugène lui n'a pas voulu venir à l'église. Voir tant de monde, il aurait risqué d'en faire une maladie. En célébrant ce centième anniversaire c'était à tous les vieillards qu'on rendait un juste hommage. „Ils forment la couronne de la cité“ a proclamé l'éloquent prédicateur. C'est vrai, ils forment la couronne de la cité. On les a vus en sortant de l'église. Ils étaient tous venus pour Eugène, pour ce grand jour du centenaire. De petites vieilles ont passé sur la route. Elles se racontaient des histoires du temps jadis car, ces heures qui ont fui depuis si longtemps, on les revivait délicieusement.

Nous nous sommes aussi rendus ce même jour au chevet d'un mourant. Pendant que tout le village manifestait sa joie au centenaire, pendant que la fanfare jouait, que le chœur d'hommes et le chœur mixte chantaient la vie, lui il se débattait avec la mort. Une demeure comme on en voit dans nos villages, un long corridor, et à gauche une chambre presque obscure. L'épouse a tiré un rideau et l'époux — 70 ans — haletait, allait entrer dans l'agonie. Nous lui avons tendu la main et il nous a remercié, oh! pour bien peu de chose, mais c'était si sincère. Et nous nous sommes retirés. Il n'en n'aura plus pour longtemps. Toute sa vie il a trimé dur, maintenant le grand, l'éternel repos approche.

\* \* \*

Sur ce village, d'où s'égrenaient les dernières notes de joie d'un anniversaire le soir descendait; un soir très calme, très doux pour la saison, un soir comme le méritent tous ceux que l'âge courbe vers la terre. H. Landry.